Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20261030-DB202664-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 30 octobre, à 18 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gilles MOLAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Date de convocation : 21 octobre 2026

Présents : M. Gilles MOLAC, Mmes et Mrs Loïc LE BECHEC, Brigitte LE BRUN, Hervé GUILLOU, Anne-Françoise ROBIN, Catherine HENRY, Frédérique MENESGUEN, Elodie CURUNET, Baptiste DANION, Tiphaine MORVAN, Tifenn LE GUELLEC, Didier DESPLECHIN

Absents : M. Patrick ANTOINE (absent), M. Pascal COAT (absent), M. Jean-René MARZIN (excusé).

Secrétaire de séance : Catherine HENRY

DB 2026-64

TARIFS COMMUNAUX 2027

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune. A ce titre, il fixe les tarifs municipaux.

Les recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers des services, sont comptabilisées au chapitre 70.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29, L2331-2 à L2331-4,

VU le budget communal,

VU l'avis du Bureau municipal du 21/10/2026,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE :**
  - **D'ADOPTER** les tarifs ci-annexés à compter du 1er janvier 2027,
  - **DE PRÉCISER** que ces nouveaux tarifs annulent et remplacent l'intégralité des précédents tarifs à compter du 1er janvier 2027,
  - **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document à intervenir résultant de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme à l'original

La Secrétaire,
Catherine HENRY.

Le Maire,
Gilles MOLAC

MAIRIE DE SAINT-NIC (Finistère)

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20261030-DB202664-DE

ANNEXE DE LA DÉLIBÉRATION N°2026-64 du 30/10/2026
TARIFS COMMUNAUX 2027

0. LÉGENDE

Ø	Tarif n'existant pas : pas de possibilité ou non mis à disposition
Gratuité	Tarif appliqué à 0,00 € → subvention par nature aux associations

1. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DROIT DE PLACE DES COMMERÇANTS AMBULANTS – *y compris camion-pizza, food-trucks*

Désignation	Tarif
Forfait saison estivale – étal ≤ 5 mètres linéaires	70,00 €
Forfait saison estivale – étal ≤ 7,50 mètres linéaires	115,00 €
Forfait saison estivale – étal > 7,50 mètres linéaires	Ø
Forfait annuel	175,00 €
Forfait journalier	20,00 €
Associations caritatives	Gratuité

2. TERRASSE

Désignation	Tarif
Forfait annuel par m²	12,00 €

3. OCCUPATION TEMPORAIRE ET SUPERFICIELLE DU DOMAINE PUBLIC

Échafaudages, palissades, dépôt de matériaux, bennes dans toutes les voies ouvertes à la circulation

Désignation	Tarif unitaire
Droit fixe	6,00 €
Jusqu'à deux mois	0,50 € / ml / jour
Plus de deux mois	0,70 € / ml / jour

Sont exemptés de redevance :

1. Les travaux pour équipements publics (hors bâtiments de l'Etat, de la Région ou Département).
2. Les échafaudages suspendus sans emprise au sol.
3. Les occupations pour sept jours glissants.
4. Les occupations dans les voies privées ouvertes à la circulation publique où le sol appartient au maître d'ouvrage.
5. Les occupations pour la construction ou la rénovation d'immeubles locatifs sociaux.
6. Les occupations pour travaux, là où un droit d'occupation commerciale a déjà été émis sur le même site.
7. Les occupations pour travaux, pour lesquels un projet urbain partenarial a été élaboré entre le promoteur et la commune.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20261030-DB202664-DE

4. CIMETIÈRE

Désignation	Durée	Surface	Montant
Dépôt de cercueil ou urne au caveau provisoire	Délais règlementaire		Gratuité
Concession	15 ans	2 m²	165,00 €
Columbarium -*1 case*	15 ans		384,00 €
Cavurne – *1 emplacement*	15 ans		384,00 €
Vacation funéraire			20,00 €

5. PRÊT DE MATÉRIEL ET MOBILIER EXTÉRIEUR

Toute demande de réservation de matériel et mobilier extérieur doit être effectuée en Mairie. La réservation ne sera prise en compte d'après réception de la fiche évènement sous réserve des disponibilités. Les biens mis à disposition sont à venir récupérer et ramener sur place.

Désignation	Personnes privés	Associations communales	Associations extérieures
Barnum - *A l'unité* *48H00*	80,00 €	Gratuité	80,00 €
Table - *A l'unité* *1 jour* *De 1 à 5 tables*	9,00 €	Gratuité	9,00 €
Table - *A l'unité* *1 jour* *A partir de la 6ème table*			
Chaise - *Lot de quatre* *1 jour* *De 1 à 5 lots*	9,00 €	Gratuité	9,00 €
Chaise - *Lot de quatre* *1 jour* *A partir du 6ème lot*			
Banc - *Lot de 2 bancs* *1 jour* *De 1 à 5 lots*	5,00 €	Gratuité	5,00 €
Banc - *Lot de 2 bancs* *1 jour* *À partir du 6ème lot*			
Friteuse - *A l'unité* *1 jour*	55,00 €	Gratuité	55,00 €
Remorque podium *1 jour*	Ø	Ø	Ø

6. LOCATION DE SALLES COMMUNALES – *mobilier compris dans la location*

Toute demande de réservation de salle doit être effectuée en Mairie. La réservation ne sera prise en compte d'après réception de la fiche évènement sous réserve des disponibilités.

Désignation	Personnes privés	Associations communales	Associations extérieures
Forfait nettoyage *Le cas échéant*	150,00 €	150,00 €	150,00 €

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20261030-DB202664-DE

7. REPRODUCTION DE DOCUMENTS

Désignation	Associations communales	Particuliers et autres *Tarif réglementaire*
Photocopie A4 recto Noir et Blanc	Gratuité	0,18 €

8. SERVICE ENFANCE

RESTAURATION SCOLAIRE

Désignation	Prix du repas
Repas Enfants	3,00 €
Repas Adultes	7,00 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Désignation	Montant
Matin	1,20 €
Soir et goûter	2,50 €
Majoration par ½ heure après 18H45 *Par famille*	11,00 €

9. BIBLIOTHÈQUE

ADHÉSION

Désignation	Public	Montant
Abonnement bibliothèque	Tout public	Gratuité

VENTE DE LIVRES

Type d'ouvrage	Tarif de vente
Roman	2,00 €
Livre de poche et 10/18	1,00 €
Bibliothèque rose et verte	0,50 €
Bande-dessinée bon état	2,00 €
Bande-dessinée état moyen	1,00 €
Album jeunesse	1,00 €
Beau livre	3,00 € ou 4,00 €

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20261030-DB202664-DE

SALLE DE PENTREZ *Kervengard*			
Désignation	**Personnes privés**	**Associations communales**	**Associations extérieures**
Box garage *Dans la limite des espaces disponibles*	Ø	Gratuité	Ø

SALLE DES ANCIENS *Parking Mairie*			
Désignation	**Personnes privés**	**Associations communales**	**Associations extérieures**
Activités annuelles	Ø	Gratuité	Ø
Location ½ journée	25,00 €	Gratuité	25,00 €
Location 1 jour	50,00 €	Gratuité	50,00 €

SALLE DES JEUNES *Parking Mairie*			
Désignation	**Personnes privés**	**Associations communales**	**Associations extérieures**
Activités annuelles	Ø	Gratuité	Ø
Location ½ journée	25,00 €	Gratuité	25,00 €
Location 1 jour	50,00 €	Gratuité	50,00 €

SALLE DES ASSOCIATIONS *Parking de l'École*			
Désignation	**Personnes privés**	**Associations communales**	**Associations extérieures**
Activités annuelles	Ø	Gratuité	Ø
Location ½ journée	25,00 €	Gratuité	25,00 €
Location 1 jour	50,00 €	Gratuité	50,00 €

STADE DE FOOT			
Désignation	**Personnes privés**	**Associations communales**	**Associations extérieures**
Activités annuelles	Ø	Ø	320